

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Lundi 4 Mai 2009 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie RABIA, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Florence BONHOMMEAU, Nicole CHARRIER, Sylvie GABORIT, Joël GIRAUD, Sylvia GUIHOT, Sébastien GUILLOT, Graham LUCKING, Patrick MERLE, Sébastien POTÉREAU et Jacques RIGALLEAU.

Absents et excusés : MM. Olivier ABILLARD, Stéphane GILBERT (pouvoir à T. RICARDEAU) et Guillaume LOIZEAU.

Secrétaire de séance : M. Patrick MERLE.

↳ DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ TMB-ISDND - Enquête Publique

Dans le cadre de l'enquête publique, les Conseils Municipaux de Saint Christophe du Lignerou, commune d'implantation du projet et ceux de Falleron et de Froidfond sont appelés à donner leur avis.

Pour permettre le travail de concertation de l'ensemble des élus, le Conseil Municipal de Saint Christophe s'est réuni le 21 avril et se réunira de nouveau courant mai.

Il est prévu que les Conseils Municipaux des trois communes citées ci-dessus, se retrouvent fin mai pour élargir le débat et enrichir leurs réflexions.

↳ VIE ASSOCIATIVE

➤ Planning de la salle de sports 2009/2010 : réunion prévue le 26 Mai 2009

Suite au courrier envoyé le 8 avril dernier aux associations sportives ligeronnaises et autres, une réunion est prévue le 26 mai 2009 afin de préparer le planning de la salle des sports pour la saison 2009/2010.

➤ Syndicat Mixte La Mothe-Palluau - Piste d'éducation routière

Le Conseil Municipal souhaite plus d'informations sur cette participation que l'on verse à ce syndicat. La décision sera prise à la prochaine réunion.

↳ COMMUNICATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET FORMATION

➤ Écho ligeronnais

Monsieur Sébastien GUILLOT nous présente l'écho ligeronnais qui sera distribué la semaine du 11 Mai 2009. Deux articles qui avaient été omis lors du bulletin de janvier ont été inclus dans cet écho.

↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

➤ Trésor Public - Simplification des procédures de recouvrement

Le Conseil Municipal **accepte d'étendre notre précédente autorisation permanente de poursuites pour les commandements à tous les actes subséquents**, soit les oppositions à tiers détenteur sur comptes bancaires, pour les dettes supérieures à 130 €, ou sur autres tiers détenteurs (employeurs, caisses de retraites, etc...) pour les dettes supérieures à 30 €, ainsi que les saisies ventes et autres mesures d'exécution.

Résultat du vote : 17 votants, 15 oui, 1 non et 1 abstention.

➤ Remboursement Assurance

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le solde du remboursement de l'Assurance MORNET** de Challans d'un **montant de 445,51 €** suite aux dégradations faites sur les portes de la salle de réunions du foot.

➤ Taxe de Séjour 2009

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de prendre le tarif minimum proposé par la Préfecture, en y ajoutant les 1/11^{ème} versé au Conseil Général. Les tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2009** sont les suivants:

Types et catégories d'hébergement	Tarifs par personne et par nuitée
- Hôtels de tourisme 4 étoiles et 4 étoiles de luxe, - Résidences de tourisme 4 étoiles, - Meublés de tourisme 4 et 5 étoiles, - Chambres d'hôtes au Château, - Tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,71 €
- Hôtels de tourisme 3 étoiles, - Résidences de tourisme 3 étoiles, - Meublés de tourisme 3 étoiles, - Tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,55 €
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, - Résidences de tourisme 2 étoiles, - Meublés de tourisme 2 étoiles, - Villages de vacances grand confort, - Tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,33 €
- Hôtels de tourisme 1 étoile, - Résidences de tourisme 1 étoile, - Meublés de tourisme 1 étoile, - Villages de vacances confort, - Tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,22 €
- Hôtels de tourisme classés sans étoile, - Chambres d'hôtes et Gîtes non classés, - Tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,22 €
- Terrains de camping et de caravanage classés en 3 et 4 étoiles, - Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,22 €
- Terrains de camping et de caravanage classés en 1 et 2 étoiles	0,22 €

Les exonérations et les réductions restent inchangées, ainsi que la **période de perception de cette taxe qui est du 1^{er} Juin au 31 Août**.

➤ MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Monsieur Michel QUAIREAU nous fait part de la décision de Monsieur GIROD, Président de l'Association Union Ligneronnaise des Commerçants, concernant l'organisation d'un marché le 1^{er} samedi matin de chaque mois avec plusieurs commerçants. Le premier qui a eu lieu le Samedi 2 Mai dernier a rassemblé une dizaine de marchands.

Pour les mois à venir, par une concertation entre le Conseil Municipal et l'ULC, une signalétique et une publicité conséquente sont prévues.

Le Conseil Municipal doit statuer pour le paiement du droit de place.

↳ AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET VIE CULTURELLE

➤ Organisation des Arts en Fête du 6 Juin 2009

Madame Valérie RABIA nous présente l'affiche des Arts en Fête. Nous avons décidé de mettre à l'honneur tous les ans un exposant ligneronnais. Cette année, il s'agira de Mme Rouhy qui crée des tuiles peintes à partir desquelles nous avons confectionné la nouvelle affiche.

➤ Foyer des Jeunes : rencontre avec Familles Rurales

Madame Valérie RABIA nous fait part de sa rencontre avec Mesdames Marie-Andrée AUGIZEAU et Caroline GUITTONNEAU de Familles Rurales afin de trouver une solution pour la réouverture du Foyer des Jeunes. Celle-ci ne pourra avoir lieu que sur présentation d'un projet. Par ailleurs, Familles Rurales a proposé de travailler sur une nouvelle enquête afin de cibler plus précisément les attentes des jeunes ligneronnais.

➤ Foyer des Jeunes : remboursement volet roulant cassé

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise COUGNAUD** de la Roche sur Yon concernant la **réparation de ce volet roulant** pour un **coût de 729,56 € TTC** et le **remboursement de l'Assurance MORNET** de Challans pour le même montant.

↳ URBANISME, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

➤ Assainissement : Extension Réseau Eaux Usées Quartier de la Joséphine

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis estimatif présenté par le bureau d'études SICAA** de Belleville sur Vie pour un **montant de 226 459,73 € TTC**, **décide de lancer la consultation des entreprises** et **sollicite les subventions** auprès du Conseil Général de la Vendée, de l'Agence de l'Eau et du SAGE.

➤ Assainissement : Contrat de gérance SAUR - Redevance 2008

Monsieur le Maire donne lecture du récapitulatif de notre **redevance 2008** :

- crédit de la Commune : 73 584,24 €,

- au débit de la Commune (règlement SAUR) : 28 388,10 €,

soit un **bénéfice de 45 196,14 €**.

➤ PLU - État d'avancement

Monsieur Sébastien POTÉREAU nous fait part de l'avancement de l'élaboration du PLU.

↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES

➤ Indemnité de gardiennage de l'Église

Monsieur le Maire fait état de ses rencontres avec Monsieur Barbier, curé de la paroisse et Monsieur Laurent Gracie, tabac-presse, bénévole assurant l'ouverture et la fermeture de l'église. Considérant que le prestation de gardiennage est réalisée par un bénévole, que le versement de cette indemnité s'apparente à une subvention, que les communes avoisinantes ne versent aucune indemnité de gardiennage, **le Conseil Municipal décide à la majorité** de ne pas verser l'indemnité de gardiennage de l'Église pour l'année 2009. Résultat du vote : 17 votants, 0 oui, 10 contre, 5 à 50 % et 2 nuls.

➤ Acquisition d'un podium

Monsieur Jacques RIGALLEAU présente les 2 offres relatives à la fourniture d'un podium : la Société ACCES ATLANTIQUE de Saint Viaud (44) et la Société ALTRAD MEFRAN de Florensac (34). Les propositions de prix sont voisines. A partir des observations faites par certains élus, le

Conseil municipal est d'accord sur le principe d'acquisition et charge Jacques RIGALLEAU et sa Commission de retenir l'entreprise répondant au mieux au cahier des charges.

↳ **AFFAIRES SOCIALES**

➤ **Pass Foncier**

Le Conseil Municipal souhaite la mise en place d'une aide au logement sur le territoire de la commune, dans le cadre des nouveaux dispositifs d'accessions à la propriété : Prêt à Taux Zéro Majoré et Pass Foncier. La Commission Affaires Sociales, après avoir rencontré l'ADIL, propose des critères intégrant deux concepts "développement durable" : la superficie du terrain (limite de l'emprise du foncier) et les panneaux solaires (économie d'énergie). Des critères retenus sur d'autres communes ont été présentés, des conseillers en proposent également. Une synthèse va être préparée par la Commission Affaires Sociales et sera communiquée aux élus.

Lors du prochain Conseil municipal, le résultat de la consultation sera présenté et soumis à vote.

↳ **DIVERS**

➤ **Élections Européennes**

Pour les Élections Européennes du Dimanche 7 Juin 2009, nous avons défini les membres qui seront présents aux deux bureaux de vote.

➤ **Cartographie des zones humides sur la Commune**

Monsieur Joël GIRAUD nous présente la carte des zones humides sur la commune. Un travail a été fait en commission avec les propriétaires des terrains et les exploitants agricoles. Une décision sera prise à la prochaine réunion.

➤ **Sentiers pédestres**

Monsieur Joël GIRAUD nous présente plusieurs sentiers pédestres.

↳ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Covoiturage**

Le Conseil Municipal décide que plusieurs emplacements seront réservés sur le parking Rue de l'Ermitage pour les véhicules de covoiturage afin d'éviter le stationnement permanent dans le centre bourg.

➤ **Radar pédagogique**

Le Conseil Municipal décide de remettre ce radar Rue des Mimosas pour des raisons de sécurité.

➤ **Vélocéane**

Manifestation prévue le 27 Septembre 2009. Monsieur Joël GIRAUD sera le référent, en concertation avec les Elus "Tourisme".

➤ **Le Lignerion**

Une réunion est prévue le Lundi 18 Mai 2009 à 14 heures, avec le Syndicat Vie et Jaunay.

➤ **Personnes extérieures membres des Commissions Communales**

Un tableau récapitulatif des personnes extérieures au Conseil municipal, intervenant dans les diverses Commissions, sera présenté lors du prochain Conseil.

Pour extrait,
Affiché le 12 Mai 2009,
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,